

ASSEMBLÉE DES SOUSCRIPTEURS DU PLAN REEFLEX
PROMU PAR LA FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA (le « Plan »)

Rapport des résultats du vote selon l'article 16.3
du Règlement 81-106 – Information continue des fonds d'investissement

Le présent rapport est déposé pour le compte du Plan, et non en la qualité personnelle du soussigné, relativement à l'assemblée des souscripteurs du Plan qui a eu lieu le 5 octobre 2017. Les souscripteurs du Plan ont approuvé les modifications proposées au Plan et les modifications proposées à la Convention de fiducie telles que décrites plus en détail dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction du Plan, datée du 1^{er} septembre 2017.

Modifications proposées au Plan et à la Convention de fiducie	Résultat du vote	Votes exprimés pour	Pourcentage des votes exprimés pour	Votes exprimés contre	Pourcentage des votes exprimés contre	Abstentions	Pourcentage des abstentions
a. Réduire les critères d'admissibilité aux paiements d'aide aux études pour rejoindre les exigences minimales prévues par la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (Canada)	Approuvé	13 233	95,00 %	696	5,00 %	0	0 %
b. Permettre à la Fondation Universitas du Canada d'envoyer les documents relatifs aux assemblées de souscripteurs en format électronique à ses clients, sous réserve de la réglementation applicable	Approuvé	12 794	91,84 %	1 137	8,16 %	0	0 %

Fait à Québec (Québec), le 11 octobre 2017

Fondation Universitas du Canada, promoteur
des plans de bourses d'études REEFLEX, INDIVIDUEL et
UNIVERSITAS

Par: 

Nom: Yves Lacasse

Titre: Président du Conseil d'administration